



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 juin 2020

20 ans à penser l'énergie de demain

Créée en 2000, la CRE fête cette année ses 20 ans ; le rapport d'activité publié aujourd'hui montre le chemin parcouru d'une régulation à la Française qui participe à la construction du marché européen intégré de l'énergie.

Le rapport de la CRE souligne son implication au niveau européen et sa détermination à faire aboutir l'ouverture des marchés de l'énergie. Étape par étape, pour le bénéfice des consommateurs industriels et particuliers, elle a construit une régulation indépendante, participative et impartiale dans un environnement énergétique français unique en Europe.

Le rapport des 20 ans est un hommage au travail accompli par les collègues successifs et par les équipes de la CRE qui ont su créer un cadre stable et efficace tout en prenant la mesure des évolutions majeures de notre système énergétique. Celles-ci s'accélérent au fil des années, qu'il s'agisse du développement du numérique, des smart grids, de la transition écologique, de la nouvelle régulation nucléaire, du biométhane, du véhicule électrique, enfin de toutes les innovations au service des consommateurs.

C'est aussi un hommage à tous les collaborateurs du système énergétique français qui œuvrent à sa performance dont la résilience et la robustesse ont fait leurs preuves dans cette période de crise sanitaire.

« Posons-nous des questions sans jamais oublier que l'agilité de tous les acteurs est nécessaire pour construire l'avenir » déclare Jean-François CARENCO, Président de la CRE

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Anne DELAROCHE : 01.44.50.42.72 – anne.delaroche@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.